



MAIRIE DE CASSAGNES

PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03/09/2024 – 19H

Présents : CRABIER Richard, CRABIER Sylvie, DELONCA Albert, FERRIÉ Jean-Louis ,HURTEBIZE Philippe, LAFAGE Fanny, MAROT Jean-Marie, QUATREPOINT Marion

Absents : ALASLUQUETAS Philippe

ALIOUI Jean-Charles donne procuration à MAROT Jean-Marie

CHAIX-CAFFIN-MOKHTARI Pascale donne procuration à QUATREPOINT Marion

Secrétaire de séance :

La séance est ouverte et Sylvie CRABIER est consacrée secrétaire.

Ordre du jour :

- Demande d'achat de casier au cimetière
- Point de situation

Délibérations

- Mr Gilles CRABIER et Mme Sylvie CRABIER ont demandé par écrit à pouvoir acquérir un casier de sépulture de 2 urnes au cimetière de Cassagnes.

Votes Contre : 0

Abstentions : 0

Votes Pour : 10

La délibération est votée à l'unanimité des présents.

Informations et sujets abordés avec l'accord des membres du Conseil

- **Bibliothèque**
Une ligne de téléphone est maintenant installée à la bibliothèque.
- **Installation de la Fibre**
Les travaux ont repris et devraient bientôt être finalisés
- **Travaux de rénovation énergétique**
Les passages en commission sont retardés.
- **Coupure d'électricité à la mairie et à la poste**
Des erreurs administratives d'origine inconnue sont responsables de ces désagréments. La situation est en cours de résolution.

- **Projet de réfection de la place du village**
Les diagnostics avant démolition ont été en partie effectués.
Un cahier des charges pour des entreprises a été constitué en vue de la Consultation géotechnique pour déconstruction.
- **Arrosage automatique**
L'employé municipal a mis en place ce matériel au fond du village sur la route du barrage.
- **Borne incendie inutilisable**
Une fuite importante a été détectée sur la borne positionnée sur la place du village.
Les services e PMM doivent assurer la réparation.
- **Déchetterie verte**
L'espace est actuellement inutilisable du fait de dépôts importants durant la période estivale. L'employé municipal va reprendre l'activité de broyage afin de réduire les risques d'incendie. Nous devons sans doute avoir recours à un professionnel pour aider au broyage.
- **Epicerie**
Les membres du conseil municipal réaffirment leur soutien aux gérants de l'épicerie - bar du village qui font face, parfois, à des empêchements à développer leur activité auprès des habitants du village .
Un courrier sera prochainement adressé à la population.
- **Projet « prévention du mal de dos »**
Le projet porté par Jesus PALACIOS, kinésithérapeute de Latour de France, va se concrétiser mi-novembre 2024. Les séances auront lieu le mardi de 19h à 20 h à destination des adultes, préférentiellement en situation d'activité professionnelle.
Des informations complémentaires seront apportées aux habitants dès que possible.
- **Mobilisport**
L'activité réservée aux séniors reprendra à compter du 12/09/24 les jeudis à 11h.

Rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée les jours, mois et an susdit à vingt heures et trente minutes.

Date du prochain Conseil : Lundi 7 octobre 2024 à 19h.